Procedure file

Informations de base

NLE - Procédures non législatives	2014/0810(NLE)	Procédure terminée
Nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CCEGS) Voir aussi 2006/0199(COD) Sujet 8.60 Législation statistique européenne		

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Affaires économiques et financières	MOSCOVICI Pierre	

Evénements clés

09/12/2014	Décision par la commission, sans rapport		
12/01/2015	Publication de la proposition législative	15914/2014	Résumé
15/01/2015	Décision du Parlement		
19/01/2015	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/01/2015	Fin de la procédure au Parlement		
28/01/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
27/02/2015	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2014/0810(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
	Voir aussi 2006/0199(COD)
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/02654

Portail de documentation

Document de base législatif complémentaire		N8-0070/2014	20/11/2014	CSL	
Document de base législatif		15914/2014	13/01/2015	CSL	Résumé

Acte final

Décision 2015/227
JO C 070 27.02.2015, p. 0004 Résumé

Nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CCEGS)

OBJECTIF : nommer le président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil adopte lacte après consultation du Parlement européen mais sans être tenu de suivre l'avis de celui-ci.

CONTEXTE : le 24 janvier 2012, le Conseil a adopté la décision 2012/42/UE1 portant nomination de M. Thomas WIESER au poste de président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique, pour une période de trois ans à compter du 23 mars 2012.

Par conséquent, il est nécessaire de nommer un nouveau président qui devra entrer en fonction à l'expiration du mandat qui a commencé à courir le 23 mars 2012.

CONTENU : il est proposé de nommer M. Martti HETEMÄKI président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique pour une période de trois ans à compter du 1er février 2015.

Nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CCEGS)

OBJECTIF: nommer le président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique.

ACTE NON LÉGISLATIF: Décision du Conseil du 17 février 2015 portant nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique.

CONTENU: le Conseil a décidé de nommer M. Martti HETEMÄKI président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique, pour une période de trois ans à compter du 1er février 2015.

M. Thomas WIESER avait été nommé au poste de président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique, pour une période de trois ans à compter du 23 mars 2012.

Afin dharmoniser les mandats de tous les nouveaux membres du conseil, il a été décidé que le mandat du nouveau président devait commencer le 1er février 2015.